

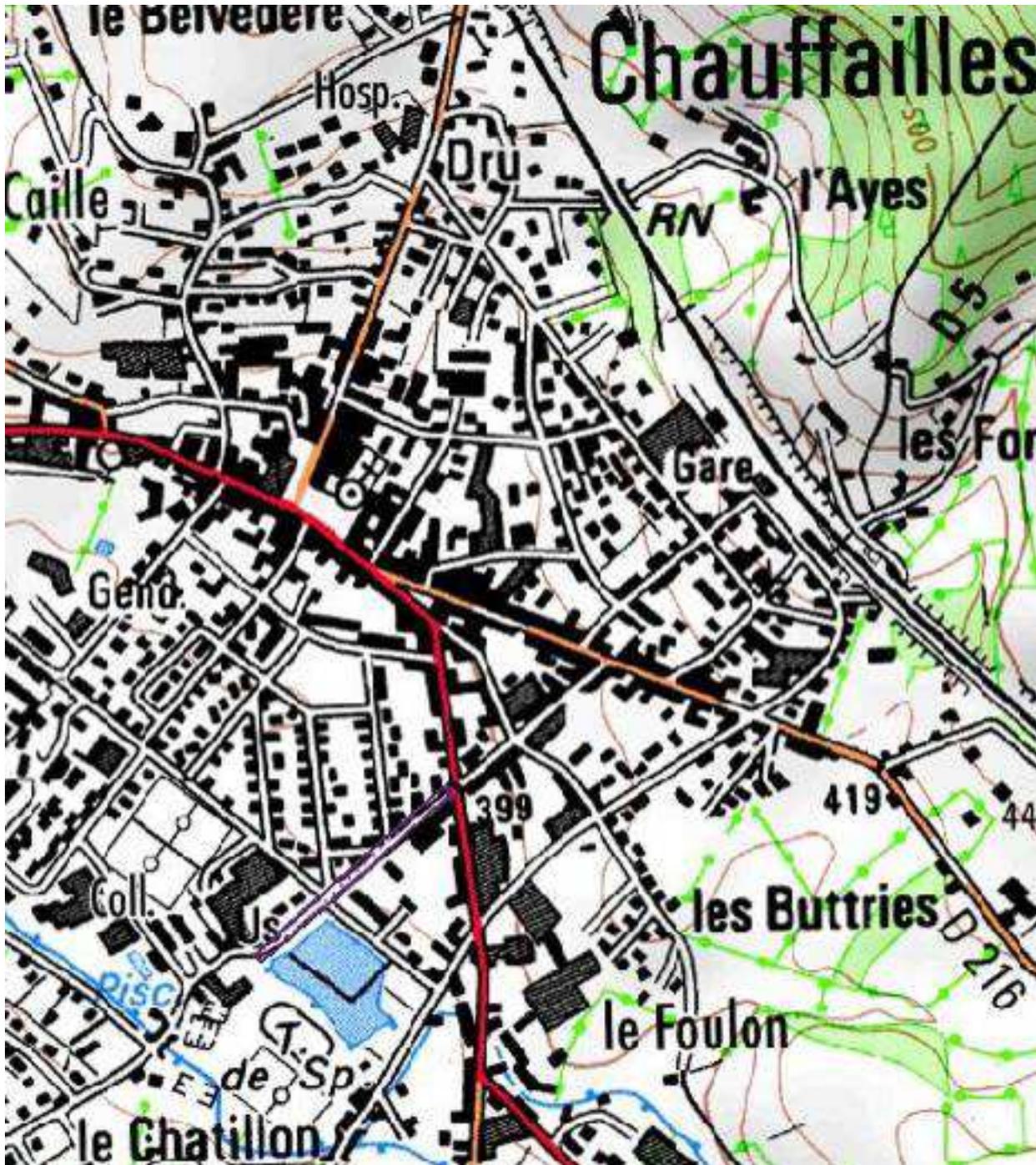
SAONE-ET-LOIRE / SITE INSCRIT n°14

ALLEE DE PLATANES DU CHATEAU DE CHAUFFAILLES

Commune : Chauffailles

Localisation géographique : Chauffailles

Date de l'inscription : 17 avril 1942



FICHE D'IDENTITE DU SITE

Intitulé de l'arrêté d'inscription :

L'allée bordée de platanes centenaires conduisant au château de Chauffailles.

Modalités de l'inscription :

Arrêté du Ministre de l'Education nationale, sur la proposition de la commission départementale des sites

Statut de propriété au moment de l'inscription :

Propriété privée

Superficie :

Ponctuelle

Qualification du site :

Site naturel urbain historique

Caractéristiques intrinsèques :allée plantée urbaine

Intérêt patrimonial au titre de la loi du 2 mai 1930:

Site d'intérêt paysager et historique régional

Autres protections (site classé, MH, abords MH, ZPPAUP, secteur sauvegardé):

Aucune

Inventaire général du patrimoine culturel (base Mérimée)

Oui, 1 fiche descriptive

Inventaires, protection et gestion au titre des milieux naturels

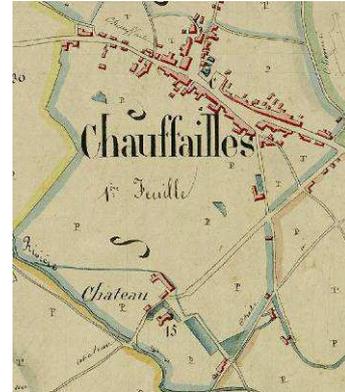
Sans objet

Autre

- **Pays d'Art et d'histoire Charolais-Brionnais** » (labellisé en 2007)

CARACTERISTIQUES DU SITE

Cette longue voie rectiligne, encadrée de deux alignements de platanes majestueux, relie le centre ancien de Chauffailles au château de Chauffailles, édifié au 15^{ème} siècle au bord du ruisseau du Botoret, Elle met en scène de façon spectaculaire l'entrée du château.



Cadastre napoléonien 1829

SON ENVIRONNEMENT

Le secteur situé entre le château et la ville ancienne est aujourd'hui en grande partie urbanisé.



Photo aérienne 1946

Il subsiste cependant devant le château des plans d'eau, longés par l'allée plantée et entourés d'alignement arborés.



SON EVOLUTION

Utilisation et fréquentation du site

Du fait de l'extension de l'urbanisation, l'ancienne allée est devenue une rue qui dessert les quartiers sud récents de la ville. Le château appartient aujourd'hui à la ville de Chauffailles et a été récemment restauré. Il accueille des activités et des expositions culturelles et un parc sportif. Le site des étangs a été aménagé en jardin public.

Etat du site

Les platanes centenaires ont encore très bel allure. Malheureusement des arbres ont été supprimés aux deux entrées du site, dont certains très récemment.



RECOMMANDATIONS DE GESTION

- **Protection et entretien des alignements de platanes et remplacement des sujets manquants :**

L'intérêt historique, architectural et paysager du château de Chauffailles et le fait que celui-ci soit aujourd'hui un édifice public justifient d'une protection stricte de l'allée plantée et de ses arbres qui participent de sa qualité patrimoniale.

- **Mise en valeur de l'espace public :**

La mise en valeur du château et de l'allée plantée passe par un traitement qualitatif des murs, des clôtures et des façades des constructions qui bordent l'allée plantée (notamment ravalement de certains murs de clôtures) ainsi que de la chaussée et des trottoirs.

